

## PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ 2018-2023



Les équipes de l'ARS Normandie ont le plaisir de vous présenter le bilan de notre premier Projet régional de santé.

Les années 2018 à 2023 ont incontestablement concentré de nombreux défis pour les acteurs de santé en Normandie, au premier rang desquels la crise sanitaire qui a précipité les tensions et les clivages à l'œuvre dans notre système de santé. Pourtant, vous le constaterez, le bilan des actions menées rappelle toute l'ampleur du travail réalisé au cours des cinq dernières années.

Je souhaite remercier chacun de nos partenaires pour ces résultats.

La richesse de ce document de synthèse est en effet la conséquence d'un travail partenarial remarquable. Le PRS 2018-2023 avait pour maîtres-mot transversalité, territorialité et coopération : le pari est tenu. Prévention, offre de soin, attractivité des métiers, soins aux personnes démunies : les défis que doit relever notre région sont abordés de concert. C'est donc avec ce capital de confiance construit ensemble que l'ARS poursuivra son action.

Le bilan du PRS 2018-2023 porte en outre la marque d'une volonté de donner la parole à chacun. Professionnels, élus, citoyens, partenaires associatifs et institutionnels ont été associés ces dernières années au sein de dispositifs de concertation de plus en plus ambitieux : animation territoriale, travaux menés auprès des CTS et CRSA, mais aussi Ségur Santé et surtout le Conseil National de la Refondation en Santé.

L'évaluation et l'évolution du contexte font transparaître la nécessité d'une révision. Nous en tirons les leçons. Le prochain Projet Régional de Santé, qui définira nos priorités sur les 5 prochaines années, devra ainsi garantir à tous la lisibilité et la visibilité de notre action. Il prendra donc la forme d'un cadre stratégique d'action pour l'ensemble de nos missions, concis, priorisé, territorialisé, co-construit avec les acteurs des territoires dans le cadre des CNR Santé départementaux. Il intégrera ainsi les nombreuses orientations des 18 ateliers CNR Santé qui se sont déjà tenus en novembre 2022, et se nourrira de cette dynamique qui poursuit son développement.

Gage de notre détermination à produire un document accessible à tous, ce bilan intègre déjà les attentes de nos partenaires pour le Projet régional de santé : il est facile à lire et synthétique.

Pour que nous continuions à agir, ensemble, pour la santé de tous les Normands.

Thomas DEROCHE, Directeur général de l'ARS Normandie



Fruit d'un travail participatif de grande ampleur, le Projet régional de santé normand entré en vigueur en 2018 arrive à sa fin.

Les services de l'Agence régionale de santé se sont attachés à dresser un état des lieux des principales actions entreprises sur cette période pour améliorer la qualité des prises en charge et des accompagnements, l'accessibilité aux soins et à la prévention et la qualification et la coordination des différents professionnels du système de santé. Des pistes de travail pour conforter ces avancées et faire face aux enjeux présents et à venir, ont également été relevées.

Ce travail s'inscrit dans la démarche d'évaluation du Projet régional de santé de Normandie et vient compléter la mission confiée au cabinet CMI-Efect, qui est venu apporter, conformément à la demande de la CRSA, un regard externe sur la pertinence, la cohérence et la manière dont ce projet a été mis en œuvre et décliné sur les territoires.

L'ensemble des éléments de bilan du Schéma régional de santé (SRS) et du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) a été restitué, partagé et mis en discussion au sein des instances de démocratie en santé qui ont ainsi eu l'opportunité à la fois de s'approprier et d'enrichir ce travail, dans un dialogue constructif avec l'ARS.

Le présent document est extrêmement riche par son contenu et son format a été pensé avec le souci de rendre ces informations accessibles et lisibles par tous, conformément aux attentes exprimées par notre conférence.

Il nous sera précieux dans les mois à venir pour nourrir les réflexions collectives nécessaires à la révision du Projet régional de santé et préciser ensemble nos priorités stratégiques, les objectifs les plus structurants sur lesquels nous allons nous engager et les principaux leviers à actionner dans les 5 ans à venir pour répondre du mieux possible aux besoins de santé des Normands tout en préservant la qualité de vie au travail des professionnels.

Pascale DESPRES, Présidente de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Normandie